



## Scénario sud 510 m

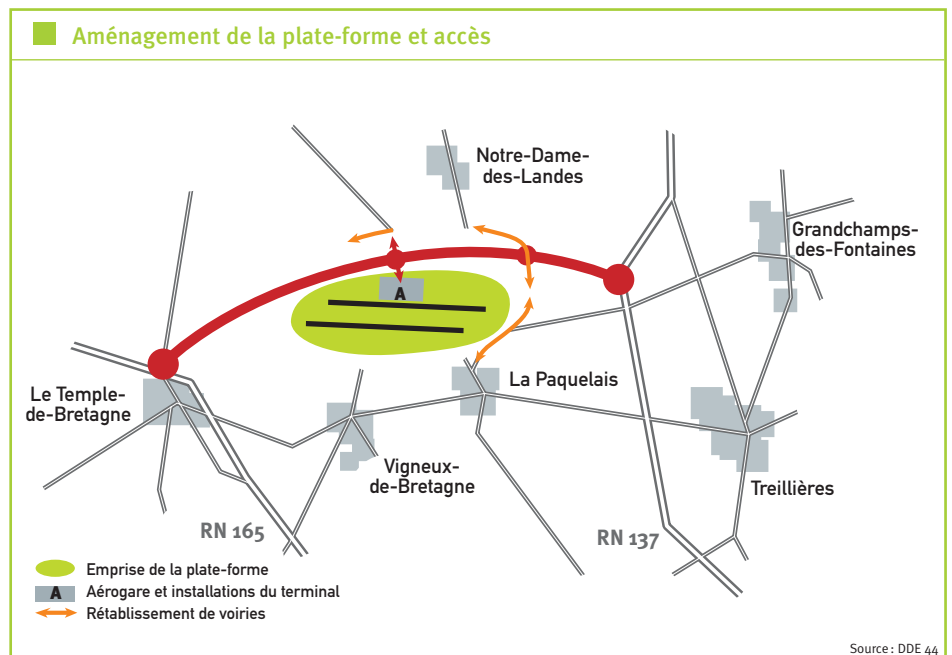
Ce scénario prévoit une implantation des pistes décalée et le plus au sud possible de la ZAD.

L'aérogare est située au nord des pistes, entre les RD 81 et 281.

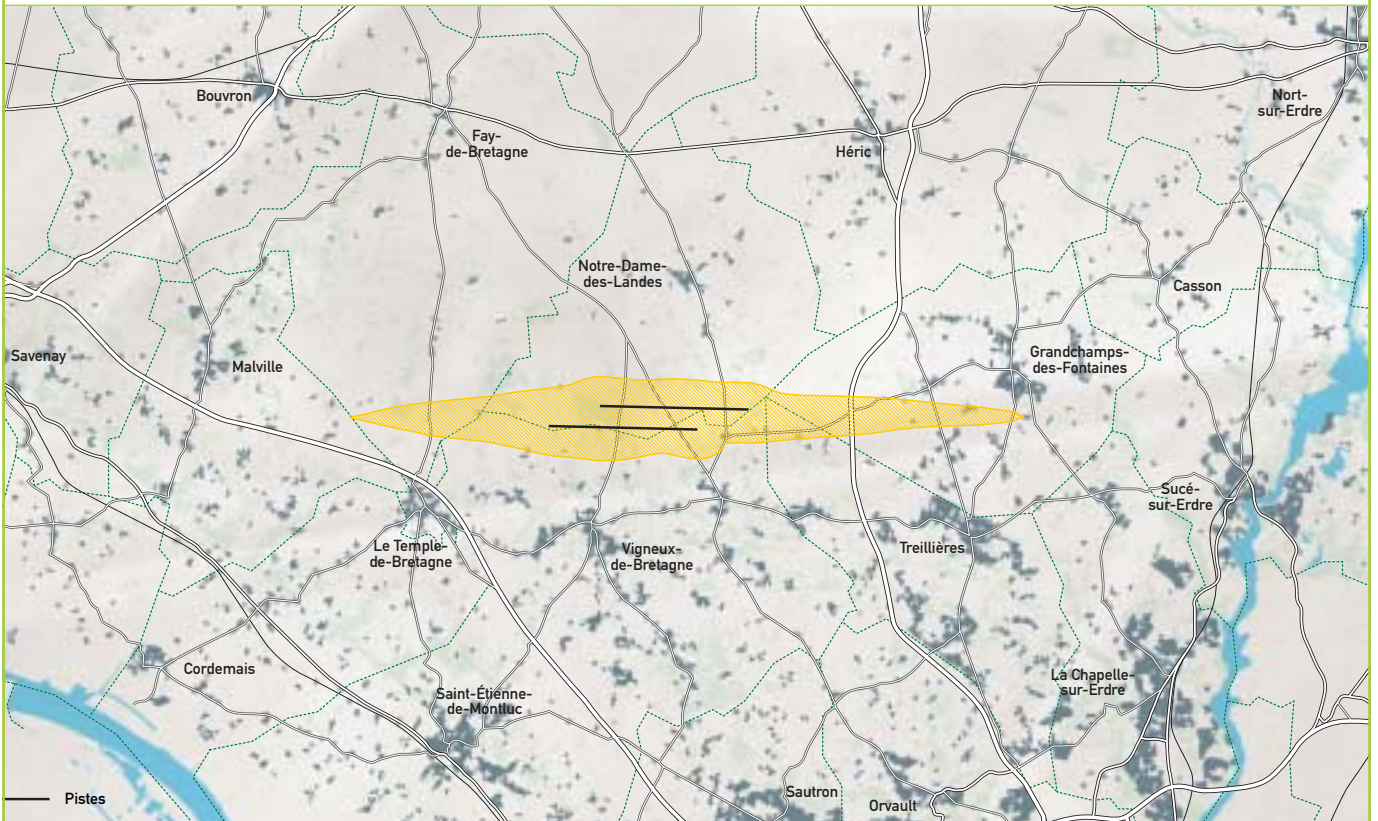
Les accès routiers sont assurés au nord de l'aéroport, par un "barreau" situé le plus possible dans la ZAD, reliant les RN 137 à l'est et RN 165 à l'ouest. La voirie locale est rétablie.

D'une manière générale, ce scénario préserve moins bien les secteurs bocagers et boisés.

Le doublet de pistes est situé dans le secteur de la Lande de Rohanne et de la Lande de La Goutais qui présente une certaine richesse biologique. En revanche, le secteur au sud de la ZAD vers la vallée du Gesvres pourra être mieux protégé que dans les autres scénarios car la plate-forme se développera essentiellement au nord des pistes ■

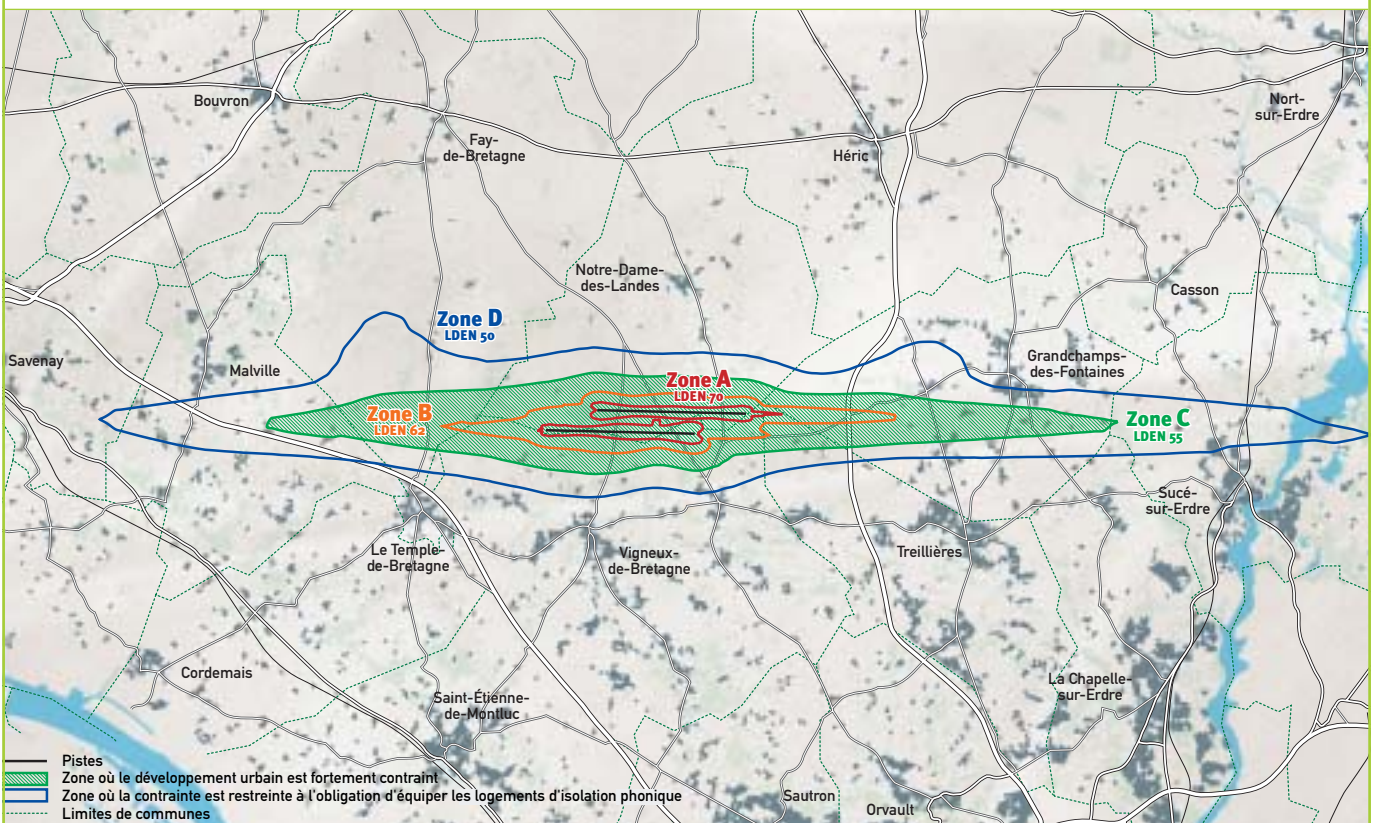


■ Le PGS 2010 : estimation de la gêne sonore ressentie à la mise en service (horizon 2010)



Sources : DDE 44, DAC Ouest

■ Le PEB 2050 : études des impacts sur le développement de l'urbanisation (horizon de protection 2050)



Sources : DDE 44, DAC Ouest